

FFN Mode D'Emploi

**L'univers Extranat : ré-affiliation
et prise de licences**

Mercredi 9 septembre 2026



Les intervenants

Lazreg Benelhadj

Président délégué

Cécile Hugoneng

Membre du CoDir Fédéral
Responsable du Conseil Consultatif
des Clubs

Philippe Pongenty

Chargé de gestion Licences

Lucie Olivieri

Chargée mission Réseau Fédéral

SOMMAIRE

01 **Les Actualités fédérales**

02 **ExtraNat**

03 **L'affiliation**

04 **La licence**

01

Les actualités fédérales



Les actualités sportives

Un été de compétition

- L'été a été ponctué de nombreuses compétitions internationales pour toutes nos disciplines, et catégorie d'âge
 - Championnat d'Europe Junior NC
 - Championnat d'Europe U20 WP
 - Championnat d'Europe et du Monde Junior NA, Plongeon et Eau Libre
 - Jeux Méditerranéen
- Des compétitions nationales, rendez-vous important des clubs
 - Open d'été
 - Championnats nationaux de Natation Estivale

La réussite du championnat d'Europe – Paris 2026

- 17 jours de compétition
- 5 Disciplines / 48 sessions
- 1 700 personnes impliquées dans le projet
- 2 sites de compétitions emblématique : le Centre Aquatique Olympique et la Seine
- Une réussite organisationnelle et sportive

Les actualités institutionnelles

- Lancement d'une campagne vidéo pour la lutte contre les noyades – [visible ici](#)
- Réussite de la gestion des sites de Baignades en Seine
- Reconduction des Pass'Sport pour l'année 2026-2027

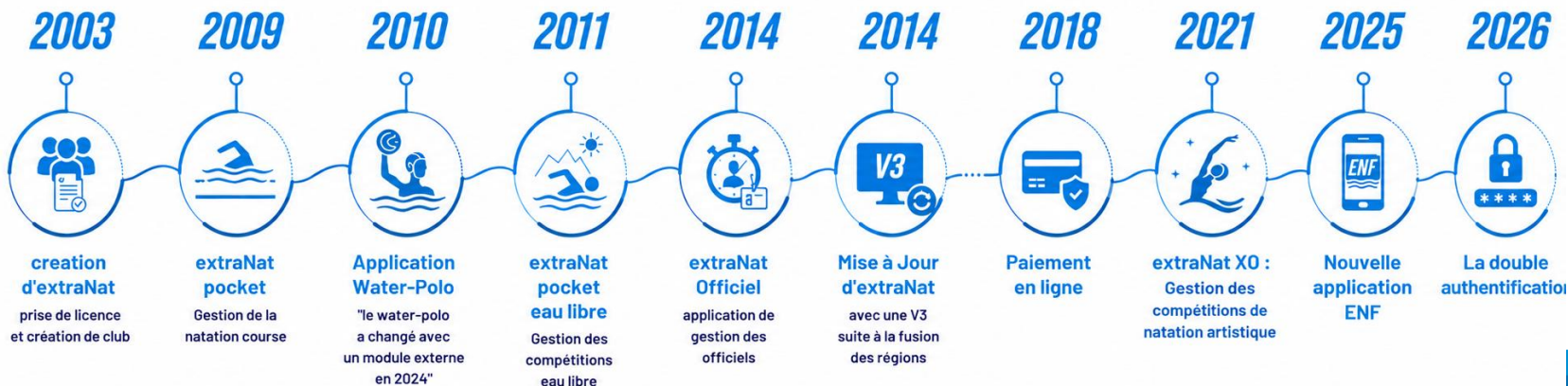
02

Extranat



ExtraNat une histoire au service de la natation

Des outils – des clubs – une même passion



Ce que regroupe extraNat

15 applications tournent autour d'extraNat



Le futur d'ExtraNat sous le signe d'Aquavista

ExtraNat en perpétuelle évolution

- ExtraNat a aujourd'hui 23 ans. Chaque projet répond à une demande qui évolue en fonction de la réglementation en vigueur à un instant donné, des technologies disponibles à cette époque et des personnes chargées de traiter ces demandes. Au fil des années, tous ces éléments se sont accumulés, faisant évoluer ExtraNat de manière progressive. Cette succession de besoins, de contraintes réglementaires, d'évolutions technologiques et d'adaptations successives a rendu l'outil de plus en plus complexe et, aujourd'hui, **difficilement gérable et évolutif**.

Un changement de cap est aujourd'hui souhaité par la Direction, sous le nom d'**AquaVista**.

L'objectif est de **réécrire ExtraNat dans une technologie unique**, plus moderne et plus cohérente, tout en y intégrant les nouvelles fonctionnalités attendues par les clubs et les nageurs.

La tâche est **colossale**, car il ne s'agit pas simplement de moderniser l'outil existant : il faut repenser une application construite et enrichie pendant plus de 20 ans, tout en garantissant la continuité des services et la conservation des données.

↓ L'invisible

-
- **Écouter** : clubs, ligues, élus, salariés, nageurs
 - **S'inspirer** : analyser les solutions des autres fédérations
 - **Auditer** : analyser le code et l'existant
 - **Connecter** : assurer la transition ExtraNat V3 → AquaVista
 - **Tester** : valider avant chaque mise en production

↓ visible

-
- **Projet ENF finalisé**
 - **Double authentification** pour renforcer la sécurité d'AquaVista
 - **Nouvelle page d'accueil** : Entrons dans le nouvel univers d'Aquavista

Aquavista en 2 étapes

ExtraNat V3

- La V3 va continuer à fonctionner encore quelque temps.
- **Pourquoi ?** Parce que nous ne pouvons pas déployer les 15 chantiers en même temps.
- Soyons patients !
- Nous avançons progressivement pour construire une nouvelle expérience plus fluide, plus performante et plus adaptée à vos besoins.



AquaVista

Une copie presque parfaite.

- C'est le grand ménage dans nos bases de données !
- Nous supprimons tout ce qui ralentit le système ou peut le fragiliser, afin de repartir sur des bases plus solides et plus performantes.
- Le design évolue, mais pas les fonctionnalités.
Pas de nouveautés pour le moment : l'objectif est avant tout de fiabiliser et d'optimiser l'existant.

Pourquoi ce choix ?

- Récupérer au plus vite les données d'extraNat
- Améliorer les performances et la stabilité du système
- Ne pas bouleverser trop rapidement les habitudes de nos clubs

En résumé : on change l'apparence, on améliore les fondations, mais on garde les habitudes !

- Cette étape est essentielle avant d'attaquer les prochains chantiers



AquaVista V2

On décolle

- Avec cette réécriture, il sera beaucoup plus facile de gérer les nouveautés et de nous adapter aux besoins du métier.
- Nos développeurs vont enfin pouvoir exprimer tout leur potentiel et construire plus rapidement les fonctionnalités dont nos clubs ont besoin.
- Et surtout, les parties les plus visibles de notre travail vont enfin pouvoir s'afficher fièrement.
- C'est une nouvelle base technique, plus solide, plus évolutive et surtout prête à accompagner les prochaines étapes d'**Aquavista**.

03

L'affiliation



La double authentification / nouveauté 2026

> Pourquoi ?

Pourquoi renforcer la gestion des profils ?

Nous sommes de plus en plus confrontés à des **tentatives d'attaque et à des comportements malveillants**.

Notre dernière attaque nous a amenés à faire un point sur les **vulnérabilités de notre application**. Nous savions qu'elle était vieillissante, mais elle a surtout mis en évidence un autre problème : **certains comportements de nos utilisateurs peuvent fragiliser la sécurité du système**.

L'utilisateur est responsable de ses actions

On a parfois tendance à l'oublier. Par manque de connaissance ou simplement pour gagner du temps, certaines pratiques peuvent devenir très risquées :

- Un même compte utilisé par plusieurs personnes
- Des mots de passe partagés
- Des identifiants administrateur communiqués à tout le monde
- Des profils qui restent actifs alors que les personnes ne sont plus en fonction

Exemple à ne plus reproduire :

« mot de passe admin » communiqué à plusieurs personnes.

Une décision radicale... mais nécessaire

Nous avons pris la décision de **supprimer tous les profils existants, à l'exception de celui du président ou de la présidente**.

L'objectif est simple : permettre à chaque club de **repartir sur une base saine** et de faire le ménage dans les profils dont il a la responsabilité.

Cette mesure peut sembler pénible, mais elle est nécessaire pour **améliorer durablement la sécurité de tous**.

Le président est responsable des profils

Rappel : le président ou la présidente est responsable des profils qu'il/elle crée et des accès qu'il/elle attribue.

Vous pouvez créer :

- 5 profils administrateurs et autant de profils utilisateurs que nécessaire

La règle est simple :

1 personne = 1 adresse e-mail = 1 profil

La double authentification / nouveauté 2026



Quelle adresse e-mail utiliser ?

- l'adresse personnelle de la personne ;
- une adresse professionnelle du club ;
- une adresse générique dédiée à une fonction.

Exemples :

entraîneur1-nomduclub@xxxx.fr

president-nomduclub@xxxx.fr

L'objectif est de permettre à chaque personne de **disposer de son propre accès**, sans jamais partager un identifiant.

Soyez vigilant lors de la création d'un profil

Lorsqu'un profil est créé, la personne reçoit **un lien d'activation valable 24 heures**.

Si elle ne reçoit pas ou ne peut pas utiliser ce lien :

 vous pouvez **renvoyer l'e-mail d'activation** directement depuis la gestion des profils.

Désactiver plutôt que supprimer

Une personne quitte temporairement ses fonctions ?

Elle est absente ou n'a plus besoin d'accéder à l'application ?

Pas besoin de supprimer son profil.

Vous pouvez simplement **désactiver son compte**.

Cela permet de conserver le profil tout en **bloquant son accès**, et de le réactiver facilement si nécessaire.

À retenir

Un profil = une personne.

Un compte = une adresse e-mail personnelle ou dédiée.

Un mot de passe = strictement personnel.

 La sécurité de l'application dépend aussi **des bonnes pratiques de chacun**.

Gestion des profils



ACTUALITÉS

26/08/2026 **Fin de la saison !** : Attention : fermeture d'ExtraNat le **30 août**, pour une réouverture le 1er septembre en début d'après-midi.

16/07/2026 **Bientôt la fin de la saison !** : Comme chaque année, nous vous invitons à vérifier les licences figurant encore dans votre panier. **Attention** : toutes les licences encore présentes dans votre panier à la fin de la saison devront être payées. Pensez à retirer de votre panier les licences que vous ne souhaitez pas valider avant cette échéance.

15/07/2026 **Information importante fermeture extraNat** : Nous allons prochainement procéder à des interventions techniques qui nécessiteront l'arrêt de l'ensemble des environnements extraNat. **Fermeture jeudi 23 juillet entre 9h et 11h environ**. L'ensemble des environnements extraNat seront fermés : extranat.fr, liveffn.com, ffnauticalbre.fr...seul le site ffnatation.fr restera opérationnel

02/07/2026 **Information importante fermeture extraNat** : Nous allons prochainement procéder à des interventions techniques qui nécessiteront l'arrêt de l'ensemble des environnements extraNat. **Fermeture lundi 6 juillet entre 9h et 11h environ et fermeture jeudi 23 juillet entre 9h et 11h environ**. L'ensemble des

Rechercher un licencié ou une structure

Nombre de licence : 0 *
Date d'affiliation : 07/09/2026

État statistique des licences *

Gestion des profils



[Mes licences ▼](#) [Mon club ▼](#) [Suivi financier ▼](#) [Annuaire des clubs](#) [Gestion des utilisateurs ▼](#) [Les Statistiques ▼](#)

Gestion des utilisateurs extraNat.fr

Club				
Structure	Codes d'accès			Actions
	Profil	Login	Nom	
	Admin Club			    
	extraNat-Pocket NC / XO			
	Liveffn			
	Officiel CLUB			
	Water-Polo			

Affiliation – mettre ses données à jour



> Définition du correspondant

Le correspondant est une **personne de confiance**, licenciée ou non du club, qui est chargée de **collecter les appels et les demandes reçues par le club**, puis de les orienter vers les bonnes personnes.

Ses coordonnées sont affichées dans **l'annuaire de la FFN**. Il constitue également un **point de contact privilégié** pour les services départementaux, les ligues régionales et la FFN.

⚠ Attention

Il est **très important de maintenir les coordonnées du correspondant à jour**.

Pour garantir une bonne qualité de service auprès de vos licenciés, nous vous recommandons également de prévoir une **messagerie téléphonique** permettant aux personnes de laisser un message en cas d'absence.

💡 Astuce

Privilégiez une **adresse e-mail générique**, par exemple :

contact-nomduclub@votredomaine.fr

Cela permet à plusieurs personnes d'accéder aux demandes reçues et d'assurer la continuité du traitement des e-mails en cas **d'absence, de maladie ou de congés** du correspondant.

👉 Un bon correspondant, c'est avant tout **un point de contact fiable et toujours joignable**.

Une attention particulière doit être portée aux points suivants :

- **Le correspondant a-t-il changé ?** Y a-t-il eu des modifications particulières à signaler ?
- **Le club a-t-il changé de RIB ?**
- **Les activités ont-elles changé ?** Je dois bien déclarer les disciplines que je pratique réellement.
- **Le principe des 100 % licences** fait partie de notre réglementation : attention aux éventuelles sanctions.
- **Les dirigeants peuvent eux aussi avoir une activité sportive** au sein du club.
- **Les dirigeants sont également soumis à l'obligation d'honorabilité**, notamment lorsqu'un nouveau dirigeant est élu.

Pourquoi l'honorabilité ?

➤ Le contrôle d'honorabilité : un outil essentiel de protection

Les encadrants et entraîneurs, bénévoles ou salariés, les dirigeants d'associations ainsi que les officiels et arbitres sont soumis à une obligation d'honorabilité. Ils ne doivent notamment pas faire l'objet des condamnations ou incapacités prévues par l'article L. 212-9 du Code du sport, ni d'une mesure d'interdiction temporaire ou définitive d'exercer.

Afin de s'assurer du respect de cette obligation, le ministère chargé des Sports a mis en place un système d'information automatisé de contrôle de l'honorabilité, reposant notamment sur les données d'identité renseignées lors de la prise de licence et leur rapprochement avec le casier judiciaire et le fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) .

La licence joue ainsi un rôle essentiel dans ce dispositif et contribue à la protection de l'ensemble des licenciés, qu'ils soient pratiquants, dirigeants, encadrants ou officiels.

Il convient donc d'être particulièrement vigilant sur la prise d'une licence adaptée aux fonctions exercées, notamment pour les bénévoles et les personnes intervenant régulièrement au sein des clubs auprès des licenciés et, plus particulièrement, des mineurs.

Pourquoi l'honorabilité ?

➤ L'importance de données d'identité fiables

Le contrôle automatisé ne peut être réalisé correctement lorsque les informations d'identité transmises sont erronées. La Fédération a notamment identifié des erreurs concernant le lieu de naissance et le nom de naissance, notamment pour les femmes mariées.

Il est donc essentiel que les clubs veillent à l'exactitude de ces informations lors de la prise et du renouvellement des licences.

Lorsque le club ne peut pas procéder lui-même à la modification, il peut se rapprocher du service Licences à l'adresse suivante : licences@ffnatation.fr.

Au cours de la saison 2024-2025, le service juridique a contacté les clubs afin de leur signaler les anomalies identifiées dans les données des licenciés soumis au contrôle d'honorabilité. Malgré ces démarches, certaines erreurs persistent.

Cette opération sera donc renouvelée au cours de la saison 2026-2027, afin de fiabiliser durablement les données nécessaires au contrôle.

À terme, la Fédération pourra procéder au blocage des licences des personnes qui ne prendraient pas les mesures nécessaires pour permettre le contrôle de leur honorabilité.

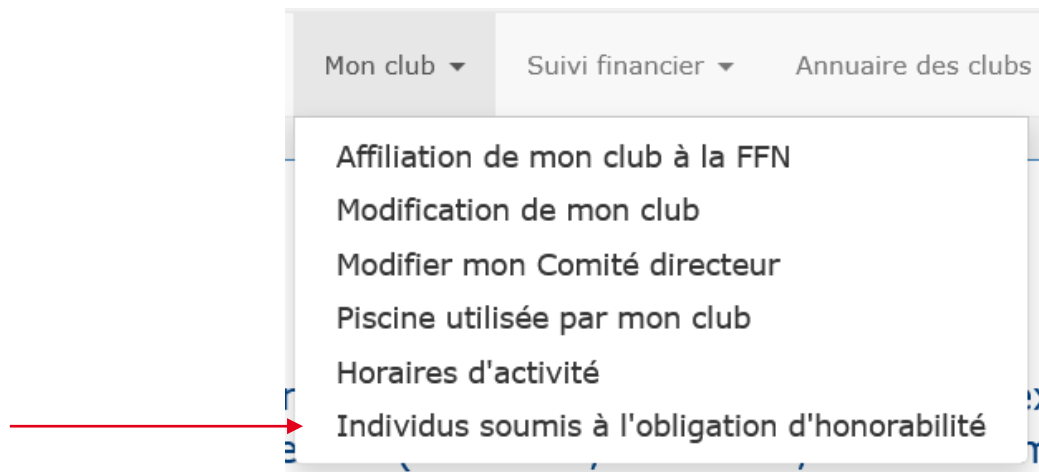
Enfin, conformément à l'article 36.3 du règlement intérieur, les personnes qui refusent le contrôle automatisé des informations relatives à leur identité doivent obligatoirement quitter les fonctions concernées, notamment celles d'éducateur sportif, d'arbitre, de juge ou d'intervenant auprès de mineurs au sein d'un EAPS.

Vous pouvez nous aider ?

Vous disposez d'un tableau qui vous permet d'identifier les personnes concernées par l'honorabilité.

Ce tableau vous permet d'effectuer un contrôle rapide et de vérifier qu'aucune personne n'a été oubliée.

Si une personne n'exerce plus de fonction officielle, vous pouvez demander à votre ligue de désactiver son titre d'officiel.



L'attestation & facture d'affiliation

➤ Dans mon club > affiliation de mon club à la FFN

Mes affiliations 2026-2027

Mes affiliations validées sur la saison en cours

Type	Tarif	Date de validation	Date d'expiration	Action
Affiliation annuelle	440.00 €	07/09/2026	31/08/2027	 Imprimer la facture acquittée  Imprimer l'attestation

04

Les licences



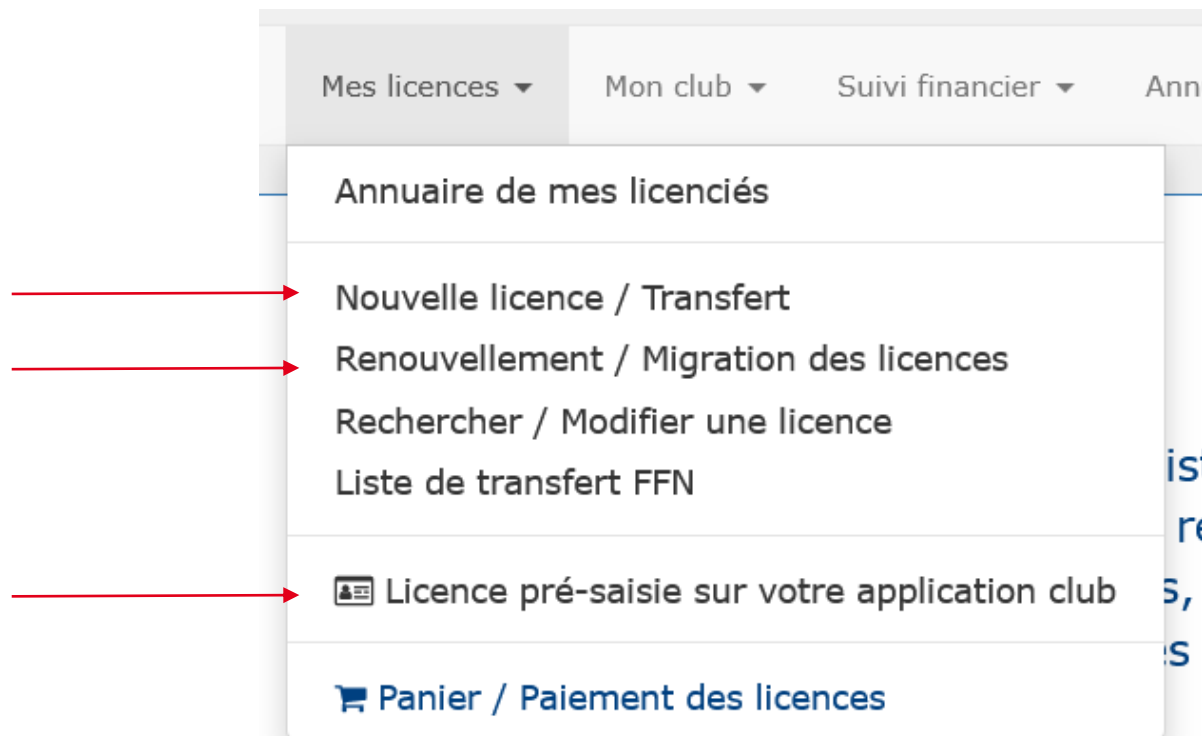
La prise de Licences

➤ Pour valider votre **prise de licence sur extraNat**, merci de fournir les éléments suivants :

- ✓ Formulaire de licence rempli
- ✓ Questionnaire de santé rempli
- 📄 Montant de la licence réglé

➡ Une fois ces trois éléments réunis, la prise de licence peut être enregistrée sur extraNat.

La prise de Licences



3 types de licences



Il n'est pas possible de migrer dans l'autre sens de compétition vers « Natation pour tous »

Transfert et multi-licence



Faisons simple !

Transfert

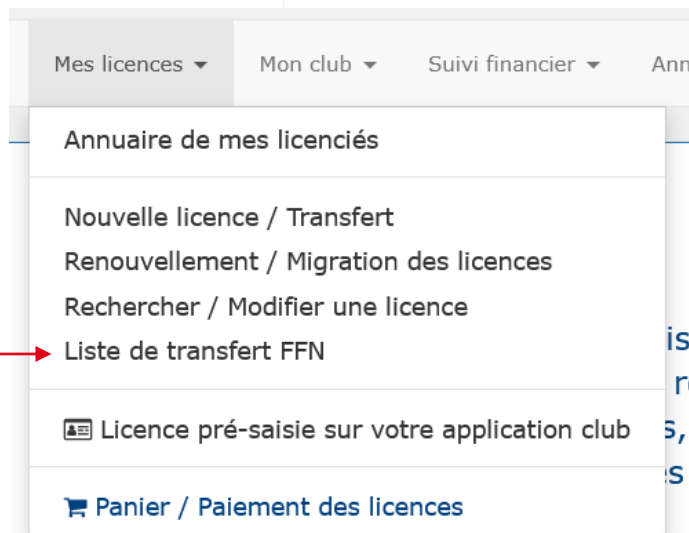
- Cela concerne **uniquement les licences de type « Compétition »**.
-  **TRANSFERT**
- Si je suis licencié(e) dans un **club A en Natation Course** et que je rejoins un **club B en Natation Course**, je suis en situation de « **Transfert** ».
-  La discipline reste la même : **Natation Course**.
-  **MULTI-LICENCE**
- Si je suis licencié(e) dans un **club A en Compétition – Natation Course** et que, dans un **club B**, je prends une licence **Compétition – Natation Artistique**, je suis en situation de « **Multi-licence** ».
-  Les deux licences sont prises dans **deux disciplines différentes** : **Natation Course + Natation Artistique**.

Transfert haut niveau



La liste des sportifs de haut niveau FFN est communiquée par la Direction Technique au 1er septembre de la saison en cours.

📌 Cette liste est **directement consultable sur votre espace extraNat**.



Modifier une licence

- Je dois me rendre sur la fiche du nageur. Sur celle-ci, un gros bouton orange « Adresser une demande de modification à la FFN » est disponible.



Si la modification concerne un **changement de sexe, d'année de naissance ou de nationalité**, et que ce nageur possède déjà des performances enregistrées, il est nécessaire d'adresser une copie de sa **pièce d'identité** au service Licences.

Un cadre technique vérifie ensuite les éventuels impacts de cette modification sur les résultats et les performances enregistrées.

Ces modifications nécessitent donc un délai de traitement plus important.

Identification du licencié Historique des évolutions 0 Historique des modifications 0

Informations licencié IUF

Nom Prénom

Né(e) le

Nationalité Sexe Handisport **NON** ☐ OUI ☐

Adresser une demande de modification à la FFN

Adresse Adresse (suite)

Code postal Ville Téléphone (1) Téléphone (2) Téléphone (3)

eMail Facebook Twitter

Lieu de naissance Décédé(e) le

☒ Cette case est cochée si l'individu ne souhaite pas que les instances de la fédération communiquent directement sur son email.

Païement des licences

> Le panier extraNat

Toutes les licences présentes dans le panier doivent être réglées avant la fermeture d'extraNat.

➡ Le panier doit impérativement être vide avant la fermeture d'ExtraNat.

> 🏦 Païement par virement bancaire

Les virements bancaires sont possibles au-delà de 3 500 €.

⚠ Le virement doit correspondre au montant global de la facture.

Exemple :

Si un panier global s'élève à 10 000 €, il n'est **pas possible** d'effectuer deux virements de 5 000 € pour une seule facture.

👉 Dans ce cas, vous devez établir **deux factures distinctes de 5 000 €**, afin que les deux virements puissent être validés.

🕒 **Délai de traitement**

⚠ **Attention** : les virements passent par un **organisme bancaire**.

Même si vous effectuez un **virement instantané**, celui-ci peut nécessiter **1 à 5 jours** pour être traité et pris en compte.

➡ **Anticipez donc vos paiements afin d'éviter tout blocage lors de la fermeture d'extraNat.**



J'ai un problème, à qui dois-je m'adresser ?

- 1- J'analyse la problématique
- 2- Quel service peut être concerné ?
- 3- Le degré d'urgence

En cas de problème sur une application FFN

(technique et non réglementaire)



Niveau 1

Correspondant informatique

Chaque ligue dispose d'un responsable informatique. Ils sont d'une aide précieuse et sont formés pour répondre à 80 % des situations que vous pouvez rencontrer.



Niveau 2

Equipe d'expert

Si nos responsables de ligue se retrouvent bloqués, ils peuvent faire appel à une équipe d'experts pour les aider.



Niveau 3

Equipe technique FFN

En dernier recours, les experts peuvent faire appel aux techniciens de la FFN.

Un [formulaire](#) vous aidera à formaliser votre demande.

Une autre problématique

Licences et affiliations : licences@ffnatation.fr

Centre Fédéral de Ressources : reseau.federal@ffnatation.fr

Service juridique : juridique@ffnatation.fr

INFAN : infan@ffnatation.fr

Ecole de natation française : enf@ffnatation.fr

Service comptabilité : comptabilite@ffnatation.fr

Service communication : communication@ffnatation.fr

Eau libre : eau.libre@ffnatation.fr

EDF Aqua Challenge : edfaquachallenge@ffnatation.fr

N'oubliez pas d'indiquer le nom entier du club, le numéro du club, ainsi qu'un maximum de renseignements concernant votre question.



MERCI !